



[SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes - SGJ-FO]

## **Le 7 mars, mettons les rédactions à l'arrêt !**

Depuis un mois, les salariés et la jeunesse se mobilisent en masse dans les manifestations et dans les grèves, soutenus par l'écrasante majorité de la population, pour exiger le retrait du projet de loi sur les retraites qui veut repousser à 64 ans l'âge de départ à la retraite et allonger la durée de cotisations.

Dans nos rédactions aussi le rejet est massif face à ces mesures brutales dont le gouvernement échoue à prouver qu'elles seraient justifiées. Le Conseil d'orientation des retraites dans son dernier rapport indique que « si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement et de manière contrôlée après 2023, il reviendrait à l'équilibre à 2030 » et que la part des dépenses en matière de retraites dans le PIB « resterait stable voire diminuerait entre 2021 et 2070 ».

### **Pour notre profession, cette réforme aurait de lourdes conséquences**

A l'âge de départ en retraite actuel (62 ans), un travailleur sur deux ne travaille déjà plus : certains sont au chômage, d'autres en invalidité ou aux minima sociaux. Qu'en serait-il des journalistes, dont les plus âgés sont les premiers visés par les plans de suppressions d'emplois et les cessions qui ont essoré les rédactions ces dernières années ? Combien d'années de précarité supplémentaires leur faudrait-il supporter avant d'espérer pouvoir toucher leur retraite ? Et ce, dans un contexte où la réforme de l'assurance chômage réduit l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

On pense particulièrement aux femmes (47% de la profession), déjà obligées aujourd'hui de travailler plus longtemps pour compenser des carrières hachées, et que cette réforme pénaliserait davantage. On pense aussi à ces armées de pigistes, de confrères subissant le temps partiel imposé, la multiplication des contrats courts et précaires entrecoupés de périodes sans emploi... A quelle retraite pourraient-ils prétendre ?

## **Malgré le rejet, le gouvernement s'obstine**

Face à ce mouvement social inédit par son ampleur, sa détermination et son unité, le gouvernement s'obstine. Il s'arc-boute sur son projet multipliant les manœuvres, au Parlement et ailleurs.

« *Le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste* », déplorent les organisations syndicales dans un communiqué le 21 février.

L'intersyndicale appelle donc à durcir la mobilisation : « *Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les lieux d'études, les transports...* »

Les organisations syndicales de journalistes SNJ, SNJ-CGT, CFDT et SGJ-FO partagent cette appréciation et cet objectif. Elles appellent à mettre les rédactions à l'arrêt dans tout le pays le 7 mars.

Elles appellent également à poursuivre la mobilisation le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, particulièrement affectées par les conséquences du projet de loi.

L'intersyndicale SNJ, SNJ-CGT, CFDT et SGJ-FO appelle les consœurs et les confrères à débattre de ces propositions et à s'organiser, dans les assemblées générales, les réunions syndicales, les réunions de service pour en assurer le succès et obtenir le retrait total du projet de loi.

Paris, le 28 février 2023.